

# Inventaire des araignées de la Réserve Naturelle Régionale du bocage des Antonins



Saintilan A., 2021. Inventaire des araignées de la Réserve Naturelle Régionale du bocage des Antonins. Rapport d'études, 15 p.

Demande d'inventaire :  
Alexandre Boissinot  
Deux-Sèvres Nature Environnement  
<https://www.dsne.org/>



Réalisation de l'inventaire :  
Alexis Saintilan  
Autoentreprise Arachne  
10 route du lavoir 79170 Secondigne sur Belle  
06 18 32 73 00  
[alexis.saintilan@arachne.space](mailto:alexis.saintilan@arachne.space)  
<https://www.arachne.space/>



Les photographies d'araignées sont celles de l'auteur de ce document. La photographie de couverture représente *Argiope bruennichi*.

# Sommaire

Introduction.....	4
Site d'étude.....	4
Méthodologie.....	5
a) Habitats étudiés .....	5
b) Matériel et Méthodes.....	6
Résultats et analyse .....	8
a) Richesse globale.....	8
b) Comparaison des habitats.....	8
c) Espèces remarquables.....	9
d) Étude cavités.....	10
Conclusion.....	11
Bibliographie.....	12
Listes d'espèces.....	13

## Introduction

Les araignées sont des invertébrés de la classe des arachnides (comme les opilions, scorpions, pseudoscorpions...) présents dans tous les milieux terrestres de la planète.

Avec un peu plus de 49000 espèces recensées dans le monde (WSC, le 30/12/2020), dont à peu près 1700 en France (INPN, 2020), elles forment l'un des groupes taxonomiques les plus importants de la planète.

Elles occupent une position trophique fondamentale. En effet, ce sont des prédateurs généralistes très efficaces au sein des invertébrés mais elles sont aussi une manne alimentaire importante pour les vertébrés (notamment les oiseaux). Elles ont donc un double rôle de prédateurs et de proies et constituent donc un maillon essentiel de la chaîne alimentaire.

De plus, les araignées sont reconnues dans la littérature scientifique comme des organismes très intéressants dans la bioindication (Marc et al., 1991 ; Scott et al., 2006) et sont de plus en plus souvent étudiées, notamment par les gestionnaires de milieux naturels. C'est dans ce cadre que Deux-Sèvres Nature Environnement a décidé de réaliser un premier inventaire des araignées sur la Réserve Naturelle Régionale du bocage des Antonins.

En 2018 et 2019, des araignées ont aussi été échantillonnées dans une étude sur les cavités. Les résultats de ce travail sont mentionnés en fin de document.

### Site d'étude (tiré de Deux-Sèvres Nature Environnement, 2018)

La RNR du Bocage des Antonins a été créée en 2015 sur la commune de Saint-Marc-la-Lande en Deux-Sèvres. D'une surface de 22,6 hectares, c'est un espace bocager typique de la Gâtine armoricaine. La Réserve est constituée d'un étang, de prairies plus ou moins humides (gérées par fauchage ou pâturage extensif) et d'un réseau de haie composée d'arbres multi-centenaires.

Cette réserve est gérée par Deux-Sèvres Nature Environnement depuis sa création.



*Pardosa saltans* femelle et son cocon

# Méthodologie

## a) Habitats étudiés

10 sites d'échantillonnage ont été ciblés (voir carte ci-dessous).



La prairie humide est une zone ouverte parsemée de joncs. L'eau y est affleurante presque toute l'année.

La prairie pâturée est une zone plus sèche beaucoup moins sujette à l'inondation.

Les Bourbes bas et haut sont des prairies humides à joncs. Elles ressemblent à la prairie humide mais les joncs y sont plus présents.

Les 2 prairies à molinies sont des prairies humides avec une dominance de la molinie.

Ces 6 zones d'échantillonnage sont gérées par pâturage extensif.

La chênaie est un petit boisement avec peu de végétation herbacée.

La chênaie acidiphile à molinie est un tout petit espace composé d'arbres et de touradons de Molinie.

La prairie de fauche est une zone prairiale gérée par fauche.

Les coordonnées sont visibles dans le tableau ci-dessous.

Stations	Coordonnées	
Prairie humide	46,516864	-0,379437
Prairie pâturée	46,515882	-0,376055
Les Bourbes bas	46,512647	-0,3757
Les Bourbes haut	46,513819	-0,376218
Chênaie	46,515866	-0,374026
Chênaie acidiphile à molinie	46,515755	-0,373426
Prairie à molinie proche chênaie bord eau	46,515925	-0,373124
Ajoncs	46,516387	-0,373104
Prairie à molinie proche chênaie	46,516023	-0,373306
Prairie à molinie proche fauche bord eau	46,516514	-0,372247
Prairie à molinie proche fauche	46,516594	-0,372307
Prairie de fauche	46,517279	-0,371439

## b) Matériel et méthodes

Les périodes de terrain sont choisies en fonction de la période d'activité des araignées. Habituellement, 3 périodes sont privilégiées. Avril est la première période d'activité et souvent la plus importante. Juin permet de détecter des espèces un peu plus tardives. Enfin, septembre/octobre permet de capturer les espèces automnales et hivernales. Pour des raisons climatiques principalement, en 2020, les 3 sessions ont eu lieu fin mai, fin août et fin octobre.

Les protocoles sont réalisés en journée. 1h30-2h00 sont nécessaires par zone d'échantillonnage pour pratiquer les différentes techniques de capture, listées ci-dessous. Il a donc fallu 2 jours par session de terrain, soit 6 jours en totalité.

**Filet-fauchaie :** c'est un filet en toile épaisse qui sert à « faucher » le couvert végétal et capturer les invertébrés qui y vivent.

100 coups de filet-fauchaie sont pratiqués dans la végétation basse et les petits arbustes de manière homogène sur l'ensemble de chaque zone d'échantillonnage.

**Barbers :** les Barbers sont ici des verres en plastique enterrés de manière à ce que les bords affleurent au niveau du sol (voir photos ci-dessous). Les pièges sont remplis d'un mélange constitué d'eau, de quelques gouttes de liquide vaisselle et de quelques grammes de sel. Ils sont utilisés pour capturer les espèces actives au niveau du sol. Les animaux peu mobiles sont moins souvent collectés par ce type de pièges.

1 piège a été posé dans chaque zone d'échantillonnage. 2 pièges ont été posés au bord de l'eau pour les 2 prairies à molinie.



D-Vac : il s'agit d'un aspirateur thermique (voir photo ci dessous) qui sert habituellement au broyage de feuilles mortes. Pour des expertises naturalistes, on rajoute un tissu à l'entrée du tube pour bloquer les invertébrés avant le broyeur et les capturer. Nous l'utilisons pour échantillonner les animaux du sol et de la végétation basse. N'étant pas un piège d'activité (voir plus haut l'exemple du piège Barber), il permet de détecter des espèces peu mobiles se cachant au pied de la végétation. 100 aspirations sont pratiquées au sol de manière homogène sur l'ensemble de chaque zone d'échantillonnage.



Échantillonnage divers : Plusieurs techniques non standardisées ont été utilisées pour capturer des espèces que l'on ne détecte pas avec les techniques précédentes. Le battage de branches (il s'agit de secouer des branches au-dessus d'un tissu et de récolter ce qui y tombe) est pratiqué sur les arbres et arbustes. Au sol, la chasse à vue et le retournement de pierres sont utilisés. Enfin, l'écorçage permet de détecter les espèces corticoles (qui se cachent ou vivent sous les écorces).

Les récoltes sont stockées dans de l'alcool à 70° et étiquetées (date, zone d'échantillonnage, technique de capture). Lorsque tous les protocoles ont pu être effectués, on compte donc pour 1 zone d'échantillonnage, 5 tubes par session (Barber, D-vac, Filet-fauchoir, battage et autres techniques). Ensuite, les individus sont déterminés sous loupe binoculaire à l'aide de divers documents (livres de détermination, sites internet spécialisés... Les documents de détermination sont cités à la fin du rapport). Les données sont ensuite saisies et analysées sous format informatique.

## Résultats et analyse

### a) Richesse globale du site

Cette étude a permis de recenser 21 familles, 88 genres et 110 espèces d'araignées (la liste est donnée en fin de document). 3 genres ne sont pas pourvus en espèces permettant d'affirmer la présence de 113 taxa différents. 1160 individus, dont 1026 adultes, ont été capturés.

Le nombre d'espèces total est similaire à ce que l'on peut trouver dans d'autres études (Michaud, 2017 et 2019, Saintilan, 2019).

Le tableau 1 montre que c'est la session 1 qui fournit le plus d'espèces et le plus d'espèces exclusives. Nous pouvons aussi remarquer que les deux autres sessions apportent un nombre d'espèces considérables (8 et 11 espèces exclusives pour, respectivement, les sessions 2 et 3), ce qui tend à montrer l'importance d'un grand nombre de sessions.

Tableau 1 : Nombre d'espèces capturées par session et nombre d'espèces récoltées exclusivement pendant la session considérée.

Sessions	1	2	3
Nombre total d'espèces	91	41	34
Nombre d'espèces exclusives	54	8	11

Le tableau 2 nous permet d'appréhender l'importance de la diversification des techniques d'échantillonnage dans la liste d'espèces finale. L'aspirateur thermique, le piège Barber et le filet-fauchoir sont les méthodes de capture qui apportent les meilleures contributions, ce sont aussi les plus lourdes à mettre en place. Le battage et la chasse à vue apportent un nombre d'espèces exclusives non négligeables pour un investissement en temps moins important.

Tableau 2 : Nombre d'espèces capturées par méthode d'échantillonnage et nombre d'espèces récoltées exclusivement par la méthode de piégeage considérée.

Protocoles	D-vac	Barber	Filet-fauchoir	Battage	A vue
Nombre d'espèces total	67	37	41	15	7
Nombre d'espèces exclusives	27	14	11	9	4

### b) Comparaison des habitats

Dans le tableau 3, nous pouvons voir le nombre d'espèces par habitat ainsi que le nombre d'espèces propres à chacun d'entre eux.

Les prairies à molinie sont les 2 habitats les plus intéressants en terme de richesse (avec 34 et 42

espèces). En terme de richesse exclusive, la chênaie acidiphile à molinie et la chênaie sont les milieux les plus intéressants avec, respectivement, 11 et 9 espèces exclusives (soit plus de la moitié des espèces présentes dans ces 2 habitats). La chênaie étant le seul boisement d'importance de la zone, ce résultat n'est pas surprenant (avec notamment des araignées d'affinité forestière comme *Cicurina cicur* ou *Diaea dorsata*). C'est beaucoup plus difficile à expliquer pour la chênaie acidiphile à molinie, les espèces qui lui sont exclusives étant peu exigeante dans leur écologie.

Lorsque l'on regroupe les 5 habitats les plus humides (Les prairies à molinie + la prairie humide + les Bourbes), on obtient des nombres de 70 espèces et 33 espèces exclusives qui soulignent la richesse et l'importance de ce type de milieu dans le paysage. Le cortège associé est représenté par des taxa typiques des milieux humides, tels que *Gnathonarium dentatum*, *Gongylidiellum vivum*, les *Arctosa*, *Piratula hygrophila*, *Callositticus floricola* et les *Tetragnatha*.

Tableau 3 : Nombre d'espèces par habitat et nombre d'espèces échantillonnées exclusivement dans l'habitat considéré.

Habitats	Ajonc	Chênaie	Chênaie acidiphile à molinie	Prairie à molinie proche chênaie	Prairie à molinie proche prairie de fauche	Prairie humide	Les Bourbes bas	Les Bourbes haut	Prairie de fauche	Prairie pâturée
Nombre d'espèces total	11	17	20	42	34	10	33	29	28	27
				70						
Nombre d'espèces exclusives	2	9	11	5	4	0	5	1	7	3
				33						

### c) Espèces remarquables

Cette étude a permis d'améliorer les connaissances locales avec 22 nouvelles espèces pour le département des Deux-Sèvres (Openobs, le 28/04/21).

Plusieurs espèces peuvent être mises en avant pour refléter la qualité de ce site. L'écologie des araignées n'est encore que peu connue et il est encore très difficile d'expliquer la présence de certaines espèces ou leur rareté apparente.

Les informations suivantes ont été recueillies à travers les divers documents cités à la fin du rapport. Le nombre d'observation en France a été récolté sur le site Openobs le 28/04/21.

Voici donc les espèces que l'on peut mettre en avant :

*Arctosa leopardus* et *lutetiana* : La première espèce, très commune, est connue pour préférer les zones humides de manière générale. *Arctosa lutetiana* est, avec moins de 200 observations, beaucoup plus localisée et semble être plus exigeante. Elle a été capturée dans la prairie à molinie, ce qui correspond aux habitats où elle est régulièrement observée.

*Calositticus floricola* : Avec une centaine d'observations, cette spécialiste des zones humides est assez localisée. Elle est présente dans la prairie humide à jonc.

*Gnathonarium dentatum*, *Gongylidiellum vivum*, *Tallusia experta*, *Piratula hygrophila*, le genre *Tetragnatha* : ces espèces sont caractéristiques du cortège hygrophile. Leur présence prouve le

caractère humide du site. Elles ne sont présentes ici que dans les prairies à molinie et les prairies humides à joncs, soit les 2 habitats les plus humides du site d'étude.

*Sintula retroversus* : Très commune dans le sud de la France, elle est beaucoup plus localisée dans la moitié septentrionale. Elle n'y est observée pratiquement que sur le littoral atlantique et le long des grands fleuves (principalement la Loire) mais ses préférences écologiques sont difficiles à déterminer.

*Cicurina cicur* : Cette espèce est commune en France mais semble privilégier les zones forestières. Elle n'a été trouvée, ici, que dans la chênaie.

#### d) Étude cavités

En 2018 et 2019, des pièges Barber ont été posés à l'intérieur de cavités de vieux arbres. Du battage et de la capture à vue ont aussi été effectués sur ces mêmes arbres.

679 individus ont été capturés permettant de déterminer 27 familles, 74 genres et 100 espèces (101 taxa) d'araignées et opilions.

Un cortège très intéressant d'espèces corticoles a été découvert.

Ce cortège est représenté notamment par *Salticus zebraneus*, *Clubiona corticalis*, *Clubiona pallidula*, *Midia midas* et *Liocranum rupicola*.

Le cortège des espèces de boisement est aussi bien présent avec, par exemple, *Haplodrassus silvestris*, *Ceratinella scabrosa*, *Diplocephalus picinus*, *Saaristoa abnormis* et *Theridion pinastri*.

La présence de *Midia midas* est particulièrement intéressante. En effet, cette petite araignée de la famille des Linyphiidae est une spécialiste des boisements bien préservés où elle s'établit dans les cavités d'arbres ou les nids d'oiseaux. En France, seule une petite dizaine de données existent.

## Conclusion

Son cortège hygrophile prononcé fait de la Réserve Naturelle Régionale du bocage des Antonins un site très intéressant. Ces 113 taxa différents sont composés d'espèces remarquables de part leur affinité écologique ou leur rareté.

Ainsi, *Arctosa lutetiana* et *Calositticus floricola* sont 2 espèces spécialistes des zones humides et peu communes en France et le cortège hygrophile est très bien représenté dans les zones les plus humides du site.

Ces différents exemples montrent l'intérêt de cette réserve mais aussi sa responsabilité dans la préservation d'espèces dont les habitats préférentiels sont souvent en diminution.

Enfin, avec 22 nouvelles espèces pour les Deux-Sèvres, cette étude a eu un apport non négligeable dans les connaissances locales.

Les différents habitats étudiés semblent bien préservés, notamment les zones humides avec leurs cortèges bien caractérisés.

Le réseau de haie composé notamment de vieux arbres à cavité est aussi très intéressant, de part la présence d'un cortège d'espèce corticoles. Nous pouvons noter la présence de la rare et remarquable *Midia midas*.

Il serait très intéressant de continuer l'inventaire de cette zone remarquable. Tout d'abord, avoir au moins une deuxième année de recul permettra de détecter un grand nombre de nouvelles espèces. Par exemple, au Centre d'Etudes Biologique de Chizé, un lourd protocole de piégeage (plusieurs pièges au sol sur une centaine de parcelles pendant 4 jours), effectué tous les ans depuis 2013, continue à détecter de nouvelles espèces chaque année (CEBC, comm. pers.). Avec un tel résultat, en utilisant une seule technique de capture, on peut donc imaginer la quantité d'informations supplémentaires qu'une deuxième année d'inventaire complet pourrait apporter à la RNR du bocage des Antonins.

Cette deuxième année d'inventaire permettra aussi d'affiner les analyses sur les différents milieux et les gestions associées.

## Bibliographie

Boissinot A., Collober O. & Barbier S., 2018 – Plan de Gestion 2018-2027 de la Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins. Volume I : textes, figures et tableaux. Volume II : Annexes. Deux-Sèvres Nature Environnement. 334 p. et 23 annexes.

INPN 2019. La biodiversité en France — 100 chiffres expliqués sur les espèces. UMS PatriNat (AFB-CNRS-MNHN), Paris, 48 p.

Marc, P., Canard, A. & Ysnel, F. (1999) Spiders (Araneae) useful for pest limitation and bioindication. *Agriculture, Ecosystems and Environment*, 74, 229– 273.

Michaud, A., 2017. Inventaire des araignées des lacs et marais de Saint Jean de Chevelu et pelouses sèches attenantes. CEN Savoie, Rapport d'étude, 43 p.

Michaud, A., 2019. Inventaire des araignées du col de la Crusille. CEN Savoie, Rapport d'étude, 26 p.

Saintilan, A. 2019. Inventaire des araignées, syrphes et carabes de la Réserve Naturelle Nationale de l'étang de la Mazière. Rapport d'études, 20 p.

Scott AG, Oxford GS, Selden PA (2006) Epigeic spiders as ecological indicators of conservation value for peat. *Biol Conserv* 127:420–428.

Documents de détermination et sites internet

ROBERTS, M. J. 1995. Collins field guide. Spiders of Britain & Northern Europe. Harper Collins, London.

<https://arachno.piwigo.com/>

<https://wsc.nmbe.ch/>

<https://araneae.nmbe.ch/>

<https://insecte.org/>

<https://openobs.mnhn.fr>

Liste des espèces de la RNN du bocage des Antonins : Pour des raisons pratiques, des initiales ont été utilisées pour les habitats (Aj : Ajoncs, Au : Autres habitats, Ch : Chênaie, Ch aci : Chênaie acidiphile à molinie, PM : Prairie à molinie, PF : Prairie de fauche, PH : Prairie humide, Phj : Prairie humide à joncs, PP : Prairie pâturée). Ne sont indiqués dans ce tableau que les espèces et les genres et familles sans espèces associées, il est donc à utiliser à titre informatif.

Le deuxième tableau donne la liste d'espèces de l'étude cavités.

	Aj	Au	Ch	Ch aci	PM	PF	PH	PHj	PP
<b>Anyphaenidae</b>									
<i>Anyphaena accentuata</i>	1								
<b>Araneidae</b>									
<i>Agalenatea redii</i>					1				
<i>Araniella opistographa</i>						1			
<i>Argiope bruennichi</i>								1	
<i>Cyclosa conica</i>				1					
<i>Hypsosinga pygmaea</i>								2	2
<i>Larinioides cornutus</i>					2			1	
<i>Mangora acalypha</i>					5	3		15	2
<i>Neoscona adianta</i>					2	5		2	
<i>Nuctenea umbratica</i>							1	1	
<i>Zilla diodia</i>				1					
<b>Cheiracanthidae</b>									
<i>Cheiracanthium elegans</i>					1				
<b>Clubionidae</b>									
<i>Clubiona sp</i>		1							
<b>Dictynidae</b>									
<i>Dictyna uncinata</i>			1		1				
<i>Nigma puella</i>		1			1	3		3	
<b>Gnaphosidae</b>									
<i>Civizelotes civicus</i>								1	
<i>Drassyllus lutetianus</i>					4	1			
<i>Drassyllus pusillus</i>					1				
<i>Haplodrassus signifer</i>						2			
<i>Micaria albovittata</i>									1
<i>Trachyzelotes pedestris</i>	5				2				
<i>Zelotes latreillei</i>	2			1	1				
<b>Hahniidae</b>									
<i>Cicurina cicur</i>			1						
<b>Linyphiidae</b>									
<i>Agyneta mollis</i>			1		11	4	1	10	9
<i>Agyneta rurestris</i>					10	14	1	4	73
<i>Araeoncus humilis</i>						2			2
<i>Bathyphantes gracilis</i>					13			1	1
<i>Ceratinella brevis</i>					4				
<i>Dicymbium cf nigrum</i>					3				
<i>Diplocephalus graecus</i>				1					5
<i>Diplocaphalus picinus</i>				2					
<i>Diplostyla concolor</i>			1						
<i>Erigone atra</i>	1	1			12	1			5
<i>Erigone dentipalpis</i>					1	1		1	2

<i>Gnathonarium dentatum</i>			2				52	
<i>Gongylidiellum vivum</i>							1	
<i>Linyphia triangularis</i>		1						
<i>Maso sundevalli</i>	1							
<i>Mermessus trilobatus</i>	1		4				1	2
<i>Micrargus herbigradus</i>		1						
<i>Microlinyphia pusilla</i>						1	1	
<i>Oedothorax apicatus</i>						1	3	
<i>Oedothorax fuscus</i>			9			9	74	
<i>Oedothorax retusus</i>							1	
<i>Pelecopsis parallela</i>			1	6			6	6
<i>Pocadicnemis pumila</i>		3	13				2	1
<i>Porrhomma microphthalmum</i>			3	1				
<i>Prinerigone vagans</i>		1	4					
<i>Sintula retroversus</i>					1			
<i>Tallusia experta</i>			1					
<i>Tenuiphantes flavipes</i>	4		1					
<i>Tenuiphantes tenuis</i>	1		12	52	8	1	9	36
<b>Liocranidae</b>								
<i>Scotina celans</i>	1							
<b>Lycosidae</b>								
<i>Alopecosa cuneata</i>								3
<i>Alopecosa pulverulenta</i>			1					
<i>Arctosa leopardus</i>			13				15	
<i>Arctosa lutetianus</i>			1					
<i>Aulonia albimana</i>	5		12	2				
<i>Pardosa palustris</i>					1			4
<i>Pardosa pullata</i>	1		32	2			19	
<i>Pardosa saltans</i>		5	1					
<i>Pardosa tenuipes</i>			33	2			68	2
<i>Piratula hygrophila</i>			1					
<i>Piratula latitans</i>	1		29				20	
<i>Trochosa hispanica</i>		1						
<i>Trochosa ruricola</i>	1		3					1
<i>Trochosa terricola</i>		1						
<b>Mimetidae</b>								
<i>Ero furcata</i>		1	2					
<b>Miturgidae</b>								
<i>Zora spinimana</i>		1						
<b>Philodromidae</b>								
<i>Philodromus albidus</i>	2	1						
<i>Tibellus oblongus</i>					1			
<b>Phrurolithidae</b>								
<i>Phrurolithus minimus</i>	1		6					
<b>Pisauridae</b>								
<i>Pisaura mirabilis</i>	4		2	1	2		3	1
<b>Salticidae</b>								
<i>Ballus chalybeius</i>		1						
<i>Calositticus floricola</i>							7	
<i>Euophrys frontalis</i>			1					

<i>Evarcha arcuata</i>		1		7		3	
<i>Heliophanus cupreus</i>	2		1	1			
<i>Heliophanus flavipes</i>				1		3	
<i>Marpissa muscosa</i>		1					
<i>Myrmarachne formicaria</i>				1		1	
<i>Neon reticulatus</i>			1				
<b>Segestriidae</b>							
<i>Segestria senoculata</i>		1					
<b>Sparassidae</b>							
<i>Micrommata sp</i>						1	
<b>Tetragnathidae</b>							
<i>Metellina mendei</i>			1				
<i>Pachygnatha clercki</i>						11	
<i>Pachygnatha degeeri</i>				3		10	1
<i>Tetragnatha extensa</i>				3			
<i>Tetragnatha montana</i>		3					
<b>Theridiidae</b>							
<i>Anelosimus vittata</i>					2	1	
<i>Crustulina sticta</i>						1	
<i>Dipoena melanogaster</i>		1					
<i>Enoplognatha mordax</i>				1		1	
<i>Enoplognatha thoracica</i>			1				
<i>Episinus sp</i>		1	4	1			
<i>Kochiura aulica</i>	3						
<i>Neottiura bimaculata</i>					1		2
<i>Paidiscura pallens</i>					1		
<i>Phylloneta impressa</i>				1	1	1	3
<i>Platnickina tinctoria</i>					1		
<i>Theridion pinastri</i>		1					1
<i>Theridion uhligi</i>							1
<b>Thomisidae</b>							
<i>Diaea dorsata</i>		2					
<i>Misumena vatia</i>				1		1	
<i>Ozyptila praticola</i>		1	1				
<i>Ozyptila simplex</i>				10		1	
<i>Synema globosum</i>				1			1
<i>Tmarus stellio</i>						1	
<i>Xysticus cf ulmi</i>						1	
<i>Xysticus erraticus</i>					1	3	
<i>Xysticus kempelini</i>				1			
<i>Xysticus kochi</i>				3	1	1	2
<i>Xysticus lanio</i>						5	1

<i>Agelenidae</i>	<i>Eratigena picta</i>
<i>Amaurobiidae</i>	<i>Amaurobius erberi</i>
	<i>Amaurobius ferox</i>
<i>Anyphaenidae</i>	<i>Anyphaena accentuata</i>
<i>Araneidae</i>	<i>Araniella cucurbitina</i>
	<i>Araniella opisthographa</i>

	<i>Gibbaranea gibbosa</i>
	<i>Mangora acalypha</i>
	<i>Nuctenea umbratica</i>
	<i>Synema globosum</i>
	<i>Zilla diodia</i>
<i>Atypidae</i>	<i>Atypus sp</i>
<i>Cheiracanthidae</i>	<i>Cheiracanthium mildei</i>
<i>Clubionidae</i>	<i>Clubiona brevipes</i>
	<i>Clubiona comta</i>
	<i>Clubiona corticalis</i>
	<i>Clubiona pallidula</i>
	<i>Clubiona terrestris</i>
<i>Dictynidae</i>	<i>Dictyna uncinata</i>
	<i>Lathys humilis</i>
	<i>Nigma puella</i>
<i>Dysderidae</i>	<i>Dysdera erythrina</i>
	<i>Harpactea hombergi</i>
<i>Gnaphosidae</i>	<i>Drassodes lapidosus</i>
	<i>Drassodes cupreus</i>
	<i>Haplodrassus signifer</i>
	<i>Haplodrassus silvestris</i>
	<i>Trachyzelotes pedestris</i>
	<i>Zelotes latreillei</i>
<i>Linyphiidae</i>	<i>Agyneta rurestris</i>
	<i>Centromerus sylvaticus</i>
	<i>Ceratinella scabrosa</i>
	<i>Diplocephalus graecus</i>
	<i>Diplocephalus picinus</i>
	<i>Erigone atra</i>
	<i>Erigone dentipalpis</i>
	<i>Maso sundevalli</i>
	<i>Midia midas</i>
	<i>Palliduphantes culicinus</i>
	<i>Palliduphantes pallidus</i>
	<i>Pelecopsis parallela</i>
	<i>Pholcomma gibbum</i>
	<i>Pocadicnemis juncea</i>
	<i>Porrhomma</i>
	<i>microphtalmum</i>
	<i>Saaristoa abnormis</i>
	<i>Tenuiphantes flavipes</i>
	<i>Tenuiphantes tenuis</i>
<i>Liocranidae</i>	<i>Agroeca brunnea</i>
	<i>Agroeca inopina</i>
	<i>Liocranum rupicola</i>
	<i>Scotina celans</i>
<i>Lycosidae</i>	<i>Alopecosa cuneata</i>
	<i>Alopecosa pulverulenta</i>
	<i>Aulonia albimana</i>
	<i>Pardosa prativaga</i>

	<i>Pardosa proxima</i>
	<i>Pardosa pullata</i>
	<i>Pardosa saltans</i>
	<i>Trochosa hispanica</i>
	<i>Trochosa spinipalpis</i>
<i>Mimetidae</i>	<i>Ero furcata</i>
<i>Miturgidae</i>	<i>Zora spinimana</i>
<i>Nemastomatidae</i>	<i>Nemastoma bimaculatum</i>
<i>Phalangiidae</i>	<i>Dicranopalpus ramosus</i>
	<i>Phalangium opilio</i>
	<i>Platybunus pinetorum</i>
<i>Philodromidae</i>	<i>Philodromus albidus</i>
	<i>Philodromus buxi</i>
	<i>Philodromus dispar</i>
	<i>Philodromus longipalpis</i>
	<i>Philodromus praedatus</i>
<i>Phrurolithidae</i>	<i>Phrurolithus festivus</i>
	<i>Phrurolithus minimus</i>
<i>Pisauridae</i>	<i>Pisaura mirabilis</i>
<i>Salticidae</i>	<i>Ballus chalybeius</i>
	<i>Macaroeris nidicolens</i>
	<i>Saitis barbipes</i>
	<i>Salticus zebraneus</i>
	<i>Homalenotus</i>
<i>Sclerosomatidae</i>	<i>quadridentatus</i>
<i>Segestriidae</i>	<i>Segestria senoculata</i>
<i>Tetragnathidae</i>	<i>Pachygnatha degeeri</i>
	<i>Tetragnatha montana</i>
<i>Theridiidae</i>	<i>Anelosimus vittatus</i>
	<i>Asagena phalerata</i>
	<i>Crustulina guttata</i>
	<i>Dipoena erythropus</i>
	<i>Dipoena melanogaster</i>
	<i>Enoplognatha thoracica</i>
	<i>Episinus maculipes</i>
	<i>Paidiscura pallens</i>
	<i>Parasteatoda lunata</i>
	<i>Platnickina tinctoria</i>
	<i>Theridion pinastri</i>
	<i>Theridion varians</i>
<i>Thomisidae</i>	<i>Cozyptila blackwalli</i>
	<i>Ozyptila praticola</i>
	<i>Synema globosum</i>
	<i>Xysticus acerbus</i>
	<i>Xysticus kochi</i>
	<i>Xysticus lanio</i>
<i>Zodaridae</i>	<i>Zodarion italicum</i>